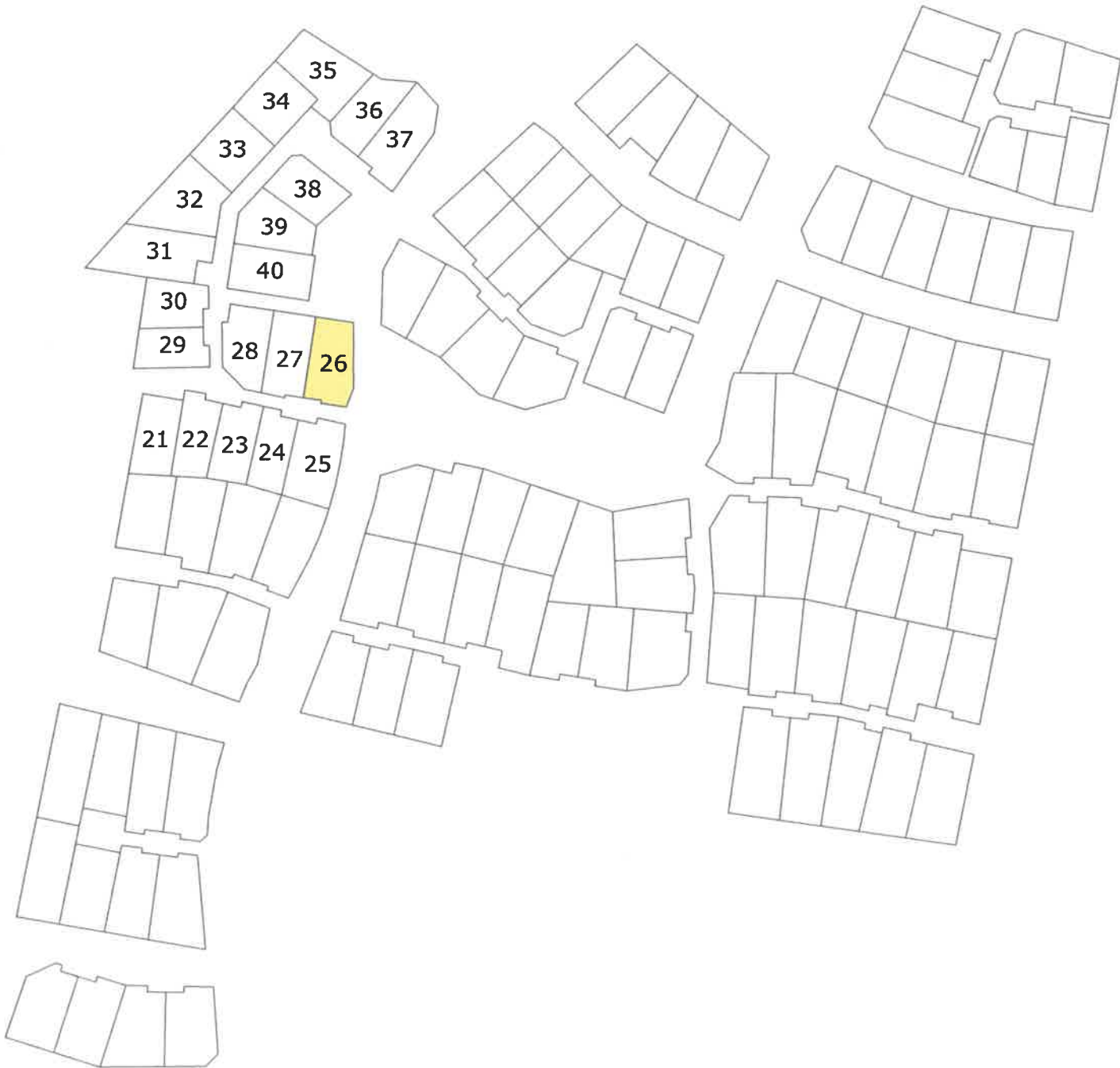


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Siège Social

1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

Bureau secondaire

16 avenue Jean Jaurès
72500 MontVal sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire

13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

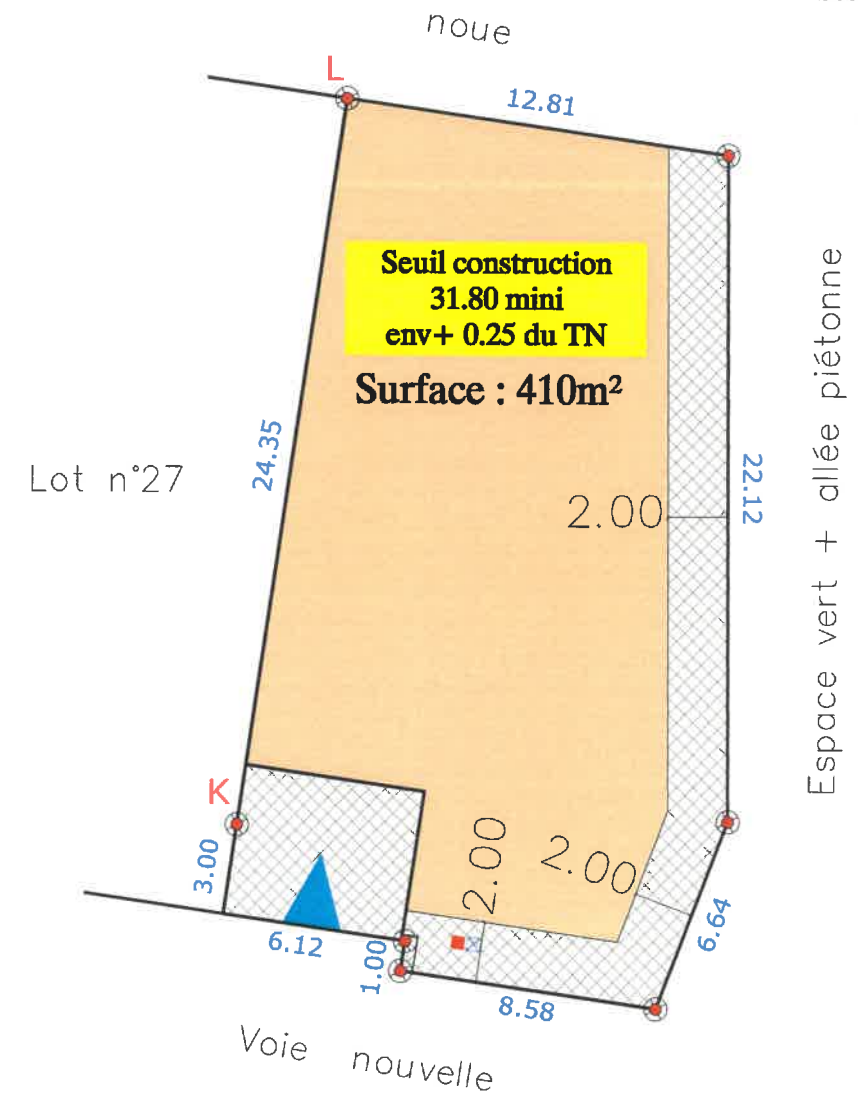
VILLE DE LA FLECHE

Lotissement "La Gaillardière II"

Lot n° 26

PLAN MASSE

Section ZY n° 533



Borne OGE plaque	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	
Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 27 Juillet 2018
Référence = GL/2018/20947

Echelle : 1/250

Ville de LA FLECHE
LOTISSEMENT « La Gaillardière II »
LOT n° 26

SARTHE HABITAT vend le lot n° 26 d'une superficie réelle de 410 m², joignant :

- au Nord, une noue,
- à l'Est, un espace vert, une allée piétonne,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 27.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 533 « La Gaillardière II » Surface réelle..... **4 a 10 ca**

SUIVANT D.A. n° 3713 R vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 25 Juillet 2018

DELIMITATION

D'une façade de :

- 15.70 m (6.12 + 1.00 + 8.58 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 28.66 m (6.54 + 22.12 m) en bordure de l'espace vert, l'allée piétonne,
- 12.81 m en bordure de la noue,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 27 par la ligne droite KL matérialisée comme suit :
 - au point K, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point L, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure de noue, à 24.35 m de la borne K.

Fait à LA FLECHE, le 27 Juillet 2018

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLÈCHE
☎ 02 43 480 680 - Fax 02 43 480 689
contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS